

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du : 10 avril à 18H30**

L'An deux mille dix-neuf le dix avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LANTOSQUE, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents: THAON Jean, PORCU Maryse, THAON Philippe, NICOLAÏ Patricia, RIVA Stéphane, Adjoint, ROUX-GUISTO Odette, ANCOLIO Charly, DUCHEMIN Marie-Claude, PARMENTIER Régis, OTTO-BRUC Christiane, BATAIL-DALLONI Jérémy, ALLARI Véronique, MARTEL Alain, ROBINI Danielle, GILLI Jean-Marc, Conseillers municipaux.

Absents : NICOLAÏ Patricia, ALLARI Véronique.

Procurations : ALLARI Véronique à PORCU Maryse.

Secrétaire de séance : PORCU Maryse.

Ordre du jour :

- Approbation du compte administratif 2018 et du compte de gestion 2018 de la Commune,
- Affectation du résultat de l'exercice 2018 de la Commune,
- Vote des taux d'imposition des 3 taxes directes locales,
- Vote du budget primitif 2019 de la Commune,
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Consultation de la commune,
- Réalisation d'un centre de tri sur les terrains de l'ancienne plâtrière,
- Réalisation d'une Maison d'Assistantes Maternelles au Rez de Chaussée de l'ancienne maison « Mogavero »,
- Mise en place d'une vidéo surveillance traversée du village et quartier St André,
- Vente d'un terrain à M. Mari,
- Déclassement d'un sentier public aux Brucs,
- Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers subdélégués,
- Convention pluriannuelle de pâturage cantons de Madone de Fenestre, Prals, Balaour et Caval (terres de cour).



Réalisation d'un centre de tri sur les terrains de l'ancienne plâtrière

Adopté pour 14 voix, 0 voix contre, abstention : 0

Réalisation d'une Maison d'Assistantes Maternelles au Rez de Chaussée de l'ancienne maison « Mogavero »

Adopté pour 11 voix, 3 voix contre, abstention : 0

Mise en place d'une vidéo surveillance traversée du village et quartier St André

Adopté pour 9 voix, 3 voix contre, abstention : 2

Vente d'un terrain à M. Mari

Adopté pour 14 voix, 0 voix contre, abstention : 0

Déclassement d'un sentier public aux Brucs

Adopté pour 13 voix, 0 voix contre, abstention : 0

Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers subdélégués

Adopté pour 14 voix, 0 voix contre, abstention : 0

Convention pluriannuelle de pâturage cantons de Madone de Fenestre, Prals, Balaour et Caval (terres de cour)

Adopté pour 13 voix, 0 voix contre, abstention : 0

La séance du Conseil Municipal est levée à 21h55mn.



M. le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h40mn.

Après avoir fait l'appel, M. le Maire constate que le quorum est atteint.

En application de l'article L.2121-15 du C.G.C.T, Mme PORCU Maryse, adjointe au Maire, est désignée comme secrétaire de séance.

M. le Maire demande à l'assemblée s'il y a des questions orales.

Il n'y a pas de questions orales.

DELIBERATIONS :

Objet de la Délibération

Approbation du compte administratif 2018 et du compte de gestion 2018 de la Commune

Adopté pour 10 voix, 0 voix contre, abstention : 3

Affectation du résultat de l'exercice 2018 de la Commune

Adopté pour 11 voix, 0 voix contre, abstention : 3

Vote des taux d'imposition des 3 taxes directes locales

Adopté pour 14 voix, 0 voix contre, abstention : 0

Vote du budget primitif 2019 de la Commune

Adopté pour 11 voix, 3 voix contre, abstention : 0

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Consultation de la commune

Adopté pour 14 voix, 0 voix contre, abstention : 0

